

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 20/06/2025

La Convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant ouvre ses portes

La Convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant ouvre aujourd'hui ses portes aux 140 citoyennes et citoyens. Pendant 7 sessions (voir calendrier ci-dessous), les 140 citoyennes et citoyens travailleront pour répondre à la question posée par le Premier ministre : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leur apprentissage, à leur développement et à leur santé ? ». Lors de cette première session, les citoyens participeront à des ateliers d'appropriation du sujet, mèneront leurs premières auditions et échangeront avec Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et Sarah El Haïry, Haute-Commissaire à L'Enfance.

[\[Lien vers le dossier de presse complet sur le site de la Convention citoyenne du CESE\]](#)

« Cette nouvelle convention citoyenne organisée par le CESE est le signal que les conventions s'installent dans les pratiques démocratiques françaises, pour traiter un sujet qui concerne des millions de Français, des millions de familles. Le sujet des temps de l'enfant est un sujet de société, central pour nous tous, car les enfants sont l'avenir du pays. La Convention citoyenne permettra d'aller au bout du débat, et de produire des propositions fortes et éclairées. A son issue, le CESE sera vigilant à la prise en compte des travaux des citoyens par les décideurs politiques », déclare Thierry Beaudet, président du CESE.

« Pour la première fois, la Convention citoyenne du CESE va permettre de penser des politiques publiques à partir des besoins de l'enfant. Nous avons confiance dans la méthode et dans les citoyens pour faire bouger les lignes et pour formuler des propositions concrètes pour agir. C'est une manière forte de redonner du sens à la participation démocratique, notamment pour les jeunes générations », déclare Kenza Occansey, Vice-président du CESE en charge de la participation citoyenne et Président du Comité de Gouvernance de Convention citoyenne.

Ouverture de la première phase d'appropriation et d'auditions

Lors de cette première session, les citoyens se réuniront au Palais d'Iéna, siège du CESE, les 20, 21 et 22 juin pour de premiers ateliers d'appropriation du sujet, rencontrer les acteurs de la Convention et se familiariser avec le CESE. Ils mèneront leurs premières auditions, et interrogeront notamment Grégoire Borst, spécialiste de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation, Eric Delemar, Défenseur des enfants, ou Eric Charbonnier, analyse et expert en éducation à l'OCDE. Ils échangeront également avec Elisabeth Borne, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et Sarah El Haïry, Haute-Commissaire à L'Enfance sur la prise en compte par le Gouvernement des propositions qui seront formulées à l'issue des 7 sessions.

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

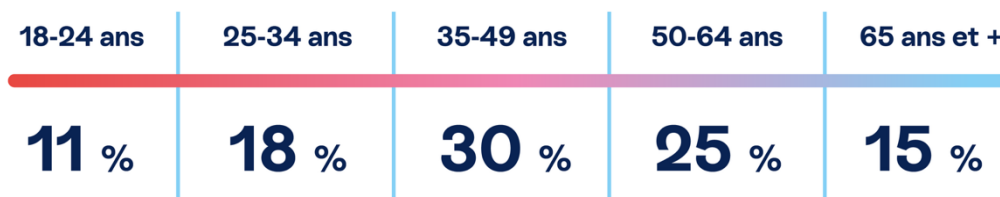
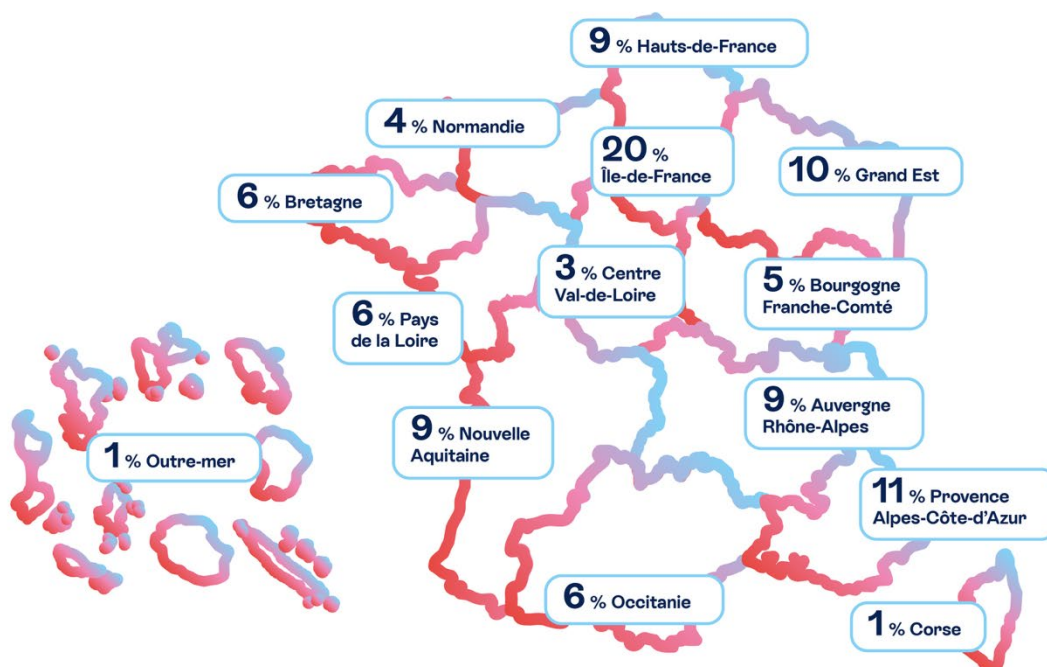
Qui sont les citoyens tirés au sort pour former la Convention citoyenne du CESE sur les temps de l'enfant ?

Après plusieurs semaines de tirage au sort, ils seront 140 citoyennes et citoyens à participer à la 3^{ème} Convention citoyenne du CESE. Lors du tirage au sort, les citoyens contactés ont exprimé un fort intérêt pour l'expérience « Convention citoyenne », ainsi qu'un attrait particulier pour le sujet des temps de l'enfant. Les résultats de ce tirage au sort reflètent la diversité de la société française. Cette diversité permettra d'assurer la richesse des délibérations et des points de vue entendus.

- Le panel est composé de citoyens de tous âges, de 19 ans à 87 ans. Il est composé à 56% de femmes et à 44% d'hommes.
- Les citoyens sont issus de toutes les régions de France, avec une attention particulière accordée à la présence de citoyens issus ou résidant dans les territoires ultramarins (2 citoyens sont habitants de la Réunion et de la Guyane).
- Les citoyens sont issus de professions très diverses. Pour atteindre les publics en situation de grande précarité, le CESE a renouvelé son partenariat avec l'association ATD Quart Monde, afin de favoriser leur mobilisation (9 citoyens recrutés par le biais d'ATD Quart Monde intégreront la Convention citoyenne).
- On compte également 10 citoyens étudiants, et de nombreux citoyens issus de différentes formes de familles, notamment monoparentales, recomposées ou sans enfants.



Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.



A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

Un dispositif pensé pour intégrer les enfants aux travaux de la Convention citoyenne du CESE

Afin d'intégrer les enfants à la Convention citoyenne et élaborer des propositions à partir de leurs besoins, plusieurs dispositifs dédiés de participations citoyenne seront mis en place :

- Des ateliers seront organisés cet été dans plusieurs régions de France pour recueillir l'avis d'enfants et leur vécu, à partir de 6 ans. Le résultat de ces ateliers contribuera aux réflexions de la Convention citoyenne.
- A la rentrée, un groupe de jeunes tirés au sort de 12 à 18 ans va être constitué pour participer aux travaux. Ils travailleront sur des propositions et viendront présenter leurs travaux et réagir à ceux de la Convention pendant l'automne.

Un Comité de Gouvernance composé de membres du CESE et d'experts de la participation citoyenne ou de la petite enfance pour piloter le dispositif

Pour piloter le dispositif de Convention citoyenne, le Président du CESE Thierry Beaudet a installé un Comité de Gouvernance chargé d'assurer le suivi méthodologique du dispositif et de veiller aux principes de transparence et de neutralité. Composé de onze membres, dont des membres du CESE, des experts et acteurs de l'enfance et des territoires, des spécialistes de la participation citoyenne, de citoyens ayant participé à la convention citoyenne sur la fin de vie (cf. Annexe I), il est présidé par Kenza Occansey, Vice-président du CESE en charge de la participation citoyenne, ancien secrétaire général de La Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) (cf. Annexe II).

Un calendrier en trois temps (indicatif)

Juin – juillet 2025 : Phase d'appropriation et de rencontres – deux sessions de travail :

- 20-22 juin 2025
- 4-6 juillet 2025

Septembre – Novembre 2025 : Phase de délibération – quatre sessions de travail :

- 5-7 septembre 2025
- 26-28 septembre 2025
- 17-19 octobre 2025
- 7-9 novembre 2025

Novembre 2025 : Phase d'harmonisation et restitution des travaux – une session de travail :

- 21-23 novembre 2025

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

Contacts presse :

Juliette Prost
06 72 47 53 28
Juliette.prost@plead.fr

Ema Hazan
06 64 56 11 74
Ema.hazan@plead.fr

Juliette Laurent
06 79 26 37 40
Juliette.laurent@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.